

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA HUITIEME SEANCE

Grand Ballroom III, Crown Princess Hotel, Kuala Lumpur
vendredi, le 23 septembre 1994 à 8h30

PRESIDENT : Dr Abu Bakar (Malaisie)

TABLE DES MATIERES

	<u>page</u>
1. Examen des projets de résolutions	254
1.1 Adaptation de l'OMS aux changements mondiaux : Rapport du Sous-Comité, quatrième partie	254
1.2 Assurance de la qualité dans les services de santé	254
1.3 Plan d'action Tabac ou Santé	254
1.4 Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine : Composition du Comité d'orientation et de coordination	257
1.5 Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales : Composition du Conseil conjoint de coordination	257
1.6 Programme d'action pour les médicaments essentiels : Composition du Comité consultatif pour la gestion du programme	257
2. Choix du thème des discussions techniques organisées en marge de la quarante-sixième session du Comité régional	257
3. Lieux et dates des quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité régional	259
4. Déclarations des représentants des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS	259
5. Examen des projets de résolutions (suite)	260
5.1 Plan d'action Tabac ou Santé	260
5.2 Choix du thème des discussions techniques pour 1995	261
5.3 Lieux et dates des quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité régional	261
6. Motion de remerciement	261
7. Clôture de la session	261

1. EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTIONS

Le Comité examine les projets de résolutions suivants :

1.1 Adaptation de l'OMS aux changements mondiaux

(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 10)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R10).

1.2 Assurance de la qualité dans les services de la santé

(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 11)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R11).

1.3 Plan d'action sur le tabac ou la santé (Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 12)

Le Dr ITO (Japon) propose d'insérer les mots "prenant en considération les situations de chaque Etat Membre" après "Plan d'action" dans le paragraphe 2(1) du dispositif, et propose que les paragraphes 2(2) et 2(3) du dispositif deviennent des sous-paragraphes du paragraphe 2(1) du dispositif, dans la mesure où cela se réfère à des détails de la mise en oeuvre du Plan d'action.

Le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande) dit que, dans la mesure où l'affectation de taxes pour un objectif spécifique est contraire à la politique du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, elle préférerait voir supprimer le sous-paragraphe 2(3), bien qu'elle reconnaisse que le second amendement proposé par le représentant du Japon répond en partie à ses préoccupations.

Elle suggère alors d'ajouter "qui est intégré dans les stratégies de la santé pour tous et de *La santé : Nouvelles perspectives*" à la fin du paragraphe 3(2) du dispositif. Il y avait un certain nombre de manques dans la stratégie précédente ; la nouvelle stratégie contient deux indicateurs pour lesquels des informations sur le tabac sont demandées, et dans le Plan d'action, on propose de mettre à disposition et de distribuer davantage d'informations. L'intégration de cette demande d'informations aiderait à obtenir un meilleur taux de réponse.

Enfin, elle propose d'ajouter un nouveau sous-paragraphe au paragraphe 3 du dispositif formulé comme suit "de rechercher des sources de financement extrabudgétaires afin d'appuyer la

mise en oeuvre du Plan d'action dans la Région du Pacifique occidental et d'évaluer les pertes financières dues au tabagisme dans la Région".

Le PRESIDENT suggère que pour clarifier le texte, les mots "évaluer les pertes financières" soient remplacés par "évaluer les coûts financiers des pertes socioéconomiques" et que le sous-paragraphe proposé soit divisé avec une section sur l'évaluation des coûts financiers des pertes socioéconomiques qui deviendrait le paragraphe 3(6) du dispositif.

Le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande) dit que dans la mesure où une telle évaluation n'est sans doute possible qu'avec des fonds extrabudgétaires, les deux points devraient rester liés.

Le Dr ADAMS (Australie) demande une clarification sur l'étendue de l'analyse proposée par la représentante de la Nouvelle-Zélande dans la mesure où des aspects autres que sanitaires peuvent ne pas correspondre aux compétences du Bureau régional.

Le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande) dit que ce serait au Directeur régional de déterminer, peut-être avec l'aide d'un économiste, par exemple de la Banque mondiale, l'envergure de l'analyse, en commençant par les aspects sanitaires.

Mlle BLACKWOOD (Etats-Unis d'Amérique) suggère que si le texte proposé par la représentante de la Nouvelle-Zélande pour le paragraphe 3(5) du dispositif était divisé en deux sections comme suggéré par le PRESIDENT, le nouveau paragraphe 3(6) du dispositif devrait indiquer que l'analyse serait financée grâce à des fonds extrabudgétaires.

Le Dr DURHAM dit que, effectivement, cela doit être clairement indiqué.

Le Dr WILLIAMS (Iles Cook) demande une clarification en ce qui concerne les pertes socioéconomiques dont il est fait référence dans l'amendement proposé.

Le Dr TAPA (Tonga) dit que dans la mesure où le Plan d'action lui-même demande qu'on utilise un pourcentage des taxes sur le tabac comme il est mentionné dans le paragraphe 2(3) du dispositif, il ne voit pas pourquoi on supprimerait ledit paragraphe. Il appuie la proposition de diviser en deux parties le texte proposé comme paragraphe 3(5) du dispositif comme l'a suggéré la représentante de la Nouvelle-Zélande.

Le DIRECTEUR REGIONAL suggère que, pour prendre en compte les vues exprimées, le texte proposé pour le paragraphe 3(5) du dispositif soit retenu comme unique sous-paragraphe remplaçant "et évaluer le coût des pertes financières de" par "y compris une évaluation des coûts financiers des pertes socioéconomiques dues à".

Le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande), répondant au représentant des Iles Cook, dit que les maladies et les décès prématurés dus au tabagisme avaient pour conséquence des pertes économiques importantes en termes de capacité de production. Il y a néanmoins d'autres aspects comme l'impact socioéconomique de la réduction de la culture et de la production de tabac. Le Directeur régional pourrait déterminer l'étendue de l'analyse économique.

En réponse au représentant des Tonga, elle dit que dans le Plan d'action, l'utilisation d'un pourcentage des taxes sur le tabac est une suggestion alors que le projet de résolution appelle à s'engager dans l'action. Le problème de la Nouvelle-Zélande est l'utilisation des taxes de façon spécifique. Le Gouvernement a remplacé le parrainage par le tabac d'activités culturelles et sportives mais à partir de l'argent prélevé sur les impôts.

Suite à l'explication donnée par la représentante de la Nouvelle-Zélande, le Dr WILLIAMS (Iles Cook) suggère que les mots "en ressources humaines", soient rajoutés après "pertes socioéconomiques" dans le texte proposé pour le paragraphe 3(5) du dispositif.

Mlle BLACKWOOD (Etats-Unis d'Amérique) propose que les mots "coûts financiers des pertes socioéconomiques" suggérés par le Directeur régional soient remplacés par "impact socioéconomique de".

Le DIRECTEUR REGIONAL résume les amendements proposés par les représentants.

Il suggère que l'amendement au paragraphe 2(1) du dispositif proposé par le représentant du Japon, si accepté, répondrait à la préoccupation de la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne le paragraphe 2(3) du dispositif, dans la mesure où les différentes situations des Etats Membres seraient prises en compte mais les encourageraient à mettre au point une législation et des politiques appropriées.

Il suggère de rajouter "dans la Région du Pacifique occidental" après l'insertion proposée par la représentante de la Nouvelle-Zélande dans le paragraphe 3(2) du dispositif, dans la mesure où le document *La santé : Nouvelles perspectives* ne s'applique qu'à cette Région.

Il suggère que le texte du paragraphe 3(5) du dispositif se lise comme suit "de rechercher des sources de financement extrabudgétaires afin d'appuyer la mise en oeuvre du Plan d'action dans la Région du Pacifique occidental, y compris une étude sur les incidences socio-économiques du tabagisme". L'aspect financier serait bien sûr inclus dans cette étude.

Le Dr ITO (Japon) propose de remettre l'examen de ce projet de résolution après révision du texte.

Il en est ainsi décidé.

- 1.4 Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine : Composition du Comité d'orientation et de coordination
(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 13)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R12).

- 1.5 Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales : Composition du Conseil conjoint de coordination
(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 14)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R13).

- 1.6 Programme d'action pour les médicaments essentiels : Composition du Comité consultatif pour la gestion du programme (Document WPR/RC45/ Conf. Paper No. 15)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R14).

2. CHOIX DU THEME DES DISCUSSIONS TECHNIQUES ORGANISEES EN MARGE DE LA QUARANTE-SIXIEME SESSION DU COMITE REGIONAL : Point 21 de l'ordre du jour (Document WPR/RC45/19)

Le DIRECTEUR REGIONAL annonce que, à l'issue de la clôture de la session, des discussions techniques auront lieu sur le thème de "L'Assurance de la qualité des médicaments".

En attendant, le Comité devra choisir un thème pour les discussions techniques qui se tiendront en marge de la quarante-sixième session. Le document WPR/RC45/19 propose trois

thèmes possibles au Comité : 1) Evaluation des campagnes de promotion de modes de vie sains ; 2) Risques pour la santé sur le lieu de travail ; et 3) Lutte contre les maladies à transmission vectorielle : Nouvelles approches.

Le Comité est bien sûr libre de proposer d'autres sujets.

En mai 1994, le Conseil exécutif a décidé par sa résolution EB94.R2, qu'à partir de la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en 1996, et à titre d'essai, les discussions techniques seront remplacées par des séances d'information technique bien organisées en nombre limité et des forums informels propices au dialogue. Le Comité souhaitera peut-être suivre cet exemple.

Le Dr CLARO (Macao) dit qu'il préférerait le second sujet. L'économie de Macao se développe rapidement, avec diverses entreprises industrielles et des projets de construction majeurs. Il mentionne un certain nombre de mesures entreprises par le Gouvernement dans le but de protéger les travailleurs et de prévenir les incapacités. Macao souhaite renforcer ses efforts en matière de santé des travailleurs et les discussions techniques fourniraient une bonne occasion de partager les expériences dans ce domaine.

Le Dr TAPA (Tonga) préfère également le second sujet car le sujet sur les modes de vie sains sera abordé par le Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la Coopération technique au cours de ses visites dans les pays en 1995.

Se référant à la décision du Conseil exécutif, le Dr ADAMS (Australie) dit que les discussions techniques pourraient être plus fructueuses si l'on invitait un spécialiste du sujet choisi qui ferait une courte présentation avant la discussion proprement dite.

Le Dr HOP (Viet Nam) et le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande) appuient cette proposition.

Le PRESIDENT, notant que l'on préfère le second sujet et notant la suggestion faite par le représentant de l'Australie demande aux Rapporteurs de préparer un projet de résolution approprié.

3. LIEUX ET DATES DES QUARANTE-SIXIEME ET QUARANTE-SEPTIEME SESSIONS
DU COMITE REGIONAL : Point 22 de l'ordre du jour

Le DIRECTEUR REGIONAL suggère de tenir la quarante-sixième session du Comité du 11 au 15 septembre 1995. On s'efforce de coordonner les dates des six Comités régionaux, tout d'abord pour permettre au Directeur général d'être présent, en partie au moins à chacun d'eux et, en second lieu, pour laisser suffisamment de temps pour que les discussions des Comités régionaux se trouvent reflétées dans la documentation pour le Conseil exécutif en janvier.

Puisque la quarante-sixième session doit avoir lieu au Bureau régional à Manille, la quarante-septième session pourrait être invitée à se tenir ailleurs qu'au Siège du Bureau régional. En l'absence d'une telle invitation, la quarante-septième session se tiendrait également à Manille.

Le Dr RHIE (République de Corée) félicite le Gouvernement de la Malaisie de l'excellente organisation, en collaboration avec le Bureau régional, de la quarante-cinquième session du Comité régional.

Au nom du Gouvernement de la République de Corée, il souhaite inviter cordialement le Comité régional à tenir sa quarante-septième session à Séoul. Il propose que, en raison de fêtes nationales dans son pays autour de cette période, la session se tienne du 9 au 13 septembre 1996.

Le PRESIDENT remercie le représentant de la République de Corée au nom du Comité et demande aux Rapporteurs d'élaborer un projet de résolution approprié.

4. DECLARATIONS DES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES, DES
INSTITUTIONS SPECIALISEES ET DES ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS
OFFICIELLES AVEC L'OMS : Point 23 de l'ordre du jour

Sur l'invitation du PRESIDENT, des déclarations ont été présentées par les organisations non gouvernementales suivantes :

Association internationale d'Epidémiologie

Association mondiale de Psychiatrie

Association mondiale pour la Réadaptation psychosociale

Conseil international des Infirmières

Conseil international pour la Standardisation en Hématologie
Fédération internationale des Sociétés d'Oto-rhino-laryngologie
Fédération internationale pharmaceutique
Fédération mondiale des Ergothérapeutes
Fédération mondiale pour l'Enseignement de la Médecine
Réseau des Etablissements de Formation en Sciences de la Santé orientés vers les Besoins de
la Communauté
Société médicale internationale de Paraplégie
Union internationale contre les Maladies vénériennes et les Tréponématoses

Des déclarations écrites des organisations suivantes ont été reçues pour diffusion aux Etats
Membres :

Association internationale des Techniciens de Laboratoire médical
Association internationale pour l'Etude du Foie
Fédération internationale pour la Planification familiale
Fédération mondiale de l'Hémophilie
Organisation mondiale des Collèges nationaux, Académies et Associations académiques des
Généralistes et des Médecins de Famille
Société internationale de Transfusion sanguine
Union internationale des Sciences de la Nutrition

5. EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION (suite)

5.1 Plan d'action Tabac ou Santé (Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 12 Rév. 1)

Le PRESIDENT invite le Comité à examiner la version révisée du projet de résolution.

Mlle BLACKWOOD (Etats-Unis d'Amérique) propose que dans le paragraphe 3(5) du dispositif, les mots "et inclure" soient remplacés par "y compris" comme suggéré plus tôt.

Le DIRECTEUR REGIONAL dit que dans la mesure où l'étude ne fait pas partie du Plan d'action, le mot "y compris" ne serait pas approprié.

Mlle BLACKWOOD (Etats-Unis d'Amérique) dit que le texte doit clairement indiquer que l'étude serait financée à partir de sources extrabudgétaires.

Le Dr ADAMS (Australie) suggère que le texte soit amendé comme suit : "de rechercher des sources de financement extrabudgétaires afin d'appuyer (1) la mise en oeuvre du Plan d'action Tabac ou Santé dans la Région du Pacifique occidental, et (2) une étude sur les incidences socioéconomiques du tabagisme dans la Région".

Il en est ainsi décidé.

Le Dr ITO (Japon) et le Dr DURHAM (Nouvelle-Zélande) appuient le projet de résolution.

Décision : La résolution, ainsi amendée, est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R15).

5.2 Choix du thème des discussions techniques en 1995

(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 16)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R16).

5.3 Lieux et dates des quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité régional

(Document WPR/RC45/Conf. Paper No. 17)

Décision : La résolution est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R17).

6. MOTION DE REMERCIEMENT

Le Dr LI (Chine) présente un projet de motion de remerciement.

Décision : La motion est adoptée (voir résolution WPR/RC45.R18).

7. CLOTURE DE LA SESSION : Point 24 de l'ordre du jour

Le PRESIDENT annonce que conformément aux procédures en place, le projet de rapport de la session sera envoyé aux représentants pour approbation.

Le DIRECTEUR REGIONAL offre au Président un marteau de présidence en souvenir de la quarante-cinquième session du Comité régional.

Le **PRESIDENT** remercie le Directeur régional ainsi que les autres membres du Bureau pour leur soutien et leur rude tâche, ainsi qu'aux représentants et aux autres participants pour leurs contributions constructives et pour maintenir la tradition de réunions dans la Région du Pacifique occidental. Il remercie le Directeur régional et les autres membres du Secrétariat, ainsi que le Comité d'organisation local d'avoir assuré le bon déroulement de la session.

Il déclare close la quarante-cinquième session du Comité régional.

La séance est levée à 11h20.